

## Papiers à fournir pour le dossier d'inscription de votre enfant :

- Fiche d'inscription et autorisations parentales dûment complétées et signées par les parents.
- Fiche sanitaire dûment remplie et signée par **les parents ou responsables légaux**. **Attention** : n'oubliez pas de faire signer la fiche sanitaire par votre médecin (**en bas à droite**), attestant que votre enfant peut pratiquer les activités proposées au centre de loisirs.
- Si votre enfant doit prendre des médicaments (exemple : Ventoline en cas de crise d'asthme) n'oubliez pas de nous fournir l'ordonnance de votre médecin et/ou PAI signé avec le médecin scolaire.
- Attestation d'assurance Civile
- Photocopie des vaccins de votre enfant
- Photocopie de votre attestation de sécurité sociale
- Photocopie de votre carte de mutuelle

## **Pour le calcul de votre tarif**

- 1) Pour les **ALLOCATAIRES CAF** : numéro allocataire renseigné sur la fiche inscription.
- 2) - Pour les **NON ALLOCATAIRES CAF** : Photocopie de votre dernier avis d'imposition ou de non imposition.
  - Photocopie de tout le livret de famille

**IMPORTANT** : Si votre situation a changé au cours de l'année 2020, veuillez fournir les papiers correspondant à votre nouvelle situation (attestation de divorce, dernières fiches de paye, jugement de tribunal pour la garde des enfants...). Tous ces changements devront être signalés à la CAF.

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>NB : les dossiers sont valables une année civile, nous ne conservons aucun ancien dossier, ils sont archivés, à l'exception du document de prélèvement.</b></li></ul> |
|--|